



Département des Alpes-Maritimes

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 09 DÉCEMBRE 2021

COMPTE-RENDU D'AFFICHAGE
(Art. L.2121-25 du Code général des Collectivités Territoriale)

L'an deux mil vingt et un et le 09 décembre, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué le 03 décembre 2021, s'est réuni au Pôle Culturel Auguste Escoffier sis au 30 Allée Simone Veil, sous la présidence de Monsieur Lionnel LUCA, Maire de Villeneuve Loubet.

Présents

M. Lionnel LUCA - Mme Marie BENASSAYAG - M. Albert CALAMUSO - Mme Thérèse DARTOIS
Mme Nathalie NISI (à partir de la délibération n° 128 jusqu'à la délibération n°134 inclus)
M. Christian VIALLE - Mme Valérie PREMOLI
M. Jean-Paul BULGARIDHES - M. Marcel PIACENTINO
Mme Catherine PIEGGI - M. Serge JOVER - Mme Sylvie MARCHAND - M. Philippe DELEAN
Mme Ada Rebiha AIT-YALLA - M. Jean-Michel GRANELLE
Mme Elodie SAIAG HIRSCHI (à partir de la délibération n°132 jusqu'à la n°153 inclus)
M. Stéphane FINE- Mme Michèle PERRIN (à partir de la délibération n° 128 jusqu'à la délibération n° 132 inclus)- M. Guy DUBRULLE PASQUIER
Mme Maud RIBET (à partir de la délibération n° 128 à la délibération n° 130 inclus et à partir de la délibération n° 149 jusqu'à la délibération n° 153 inclus)
M. Bruno FINO - Mme Martina L'ECRIVAIN - M. Jean-Jacques BENOIT
Mme Farah Lina BOUCHOT OUABIR (à partir de la délibération n° 128 à la délibération n° 131 inclus)
Mme Laetitia VALERI (à partir de la délibération n°131 jusqu'à la délibération n° 146 inclus)
M. Philippe LACOSTE
Mme Crescence LEBRUN (à partir de la délibération n° 132 jusqu'à la délibération n° 153 inclus)
M. Patrick FISCHER - M. Jean-Pierre VINCENDET

Représentés / pouvoirs :

M Charles LUCA, pouvoir donné à M. Marcel PIACENTINO
Mme Nathalie NISI, pouvoir donné à M. Serge JOVER (à partir de la délibération n° 135 jusqu'à la délibération n° 153 inclus)
Mme Patricia LAVIGNE, pouvoir donné à Mme Marie BENASSAYAG
Mme Elodie SAIAG HIRSCHI, pouvoir donné à M. Christian VIALLE (à partir de la délibération n° 128 jusqu'à la délibération n° 131 inclus)
Mme Michèle PERRIN, pouvoir donné à M. Jean-Paul BULGARIDHES (à partir de la délibération n°133 jusqu'à la délibération n° 153 inclus)
Mme Maud RIBET, pouvoir donné à Mme Sylvie MARCHAND (à partir de la délibération n°131 jusqu'à la délibération n° 148 inclus)
Mme Farah Lina BOUCHOT OUABIR, pouvoir donné à Mme Valérie PRÉMOLI (à partir de la délibération n° 132 jusqu'à la délibération n° 153 inclus)
M. Romain ROCHE, pouvoir donné à M. Albert CALAMUSO
Mme Laetitia VALERI, pouvoir donné à Mme Ada Rebiha AIT YALLA (de la délibération n° 128 à la délibération n°130 inclus et à partir de la délibération n°147 à la délibération n°153 inclus)
Mme Crescence LEBRUN, pouvoir donné à Mme Catherine PIEGGI (de la délibération n° 128 à la délibération n° 131 inclus)
Mme Viviane DAUDIGNY, pouvoir donné à M. Lionnel LUCA

Secrétaire de séance :

M. Stéphane FINE

1 - PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/09/2021

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL, à L'UNANIMITE APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du 29 septembre 2021.

2 - PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/10/2021

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL, à L'UNANIMITE APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du 14 octobre 2021.

3 – INFORMATION - RELEVÉ DES DÉCISIONS DU MAIRE

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE PREND ACTE du compte-rendu des décisions du Maire.

DEL 2021/CM08/128 - MAINTIEN DE LA DELOCALISATION DES CONSEILS MUNICIPAUX DANS LA SALLE IRENE KENIN SITUÉE AU PÔLE CULTUREL AUGUSTE ESCOFFIER

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **VALIDE** le maintien de la délocalisation des séances des conseils municipaux au Pôle Culturel Auguste Escoffier dans la salle Irène KENIN jusqu'au **30 juin 2022**.

DEL 2021/CM08/129 - DENOMINATION DU BOULEVARD VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **DENOMME** le tronçon de la RD 6007 situé entre le rond-point Logis du Loup et le rond-point des Rives « Boulevard Valéry Giscard d'Estaing », dans sa section délimitée d'un côté par les parcelles cadastrées section AN n°255, 256, 259, 180, 209, 210, 229, 227, 230, 231, (non concernées pour avoir leur entrée sur l'avenue Saint Andrieu), et section AR n° 299, ainsi que n° 97, 100 (non concernées pour avoir leur entrée avenue de la Bermone), et de l'autre par l'autoroute et par les parcelles cadastrées section AR n° 96, 95, 94, conformément au plan ci-annexé.
- **DIT** que le présent changement de dénomination sera matérialisé et officialisé par l'apposition de plaques indicatives et conformes à la réglementation actuelle en vigueur.
- **DIT** qu'il sera nécessaire de procéder à un ré-adressage de l'ensemble des bâtiments et terrains prenant accès sur cette voie.

PETITE ENFANCE

DEL 2021/CM08/130- CONVENTION VILLE AMIE DES ENFANTS ENTRE L'UNICEF ET LA COMMUNE

Rapporteur : Madame Valérie PREMOLI

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **ADOpte** le plan d'action municipal 2020/2026 pour l'enfance et la jeunesse de la Ville de Villeneuve Loubet,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention Ville Amie des Enfants avec l'UNICEF et à prendre toutes les mesures nécessaires à son application.

JEUNESSE

DEL 2021/CM08/131- ADHESION DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION ELUS LOCAUX CONTRE LE SIDA (ELCS)

Rapporteur : Madame Michèle PERRIN

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'adhésion de la Commune à l'association ELCS
- **AUTORISE** le règlement de la cotisation annuelle fixée à ce jour à 300 € dans le cadre des crédits ouverts annuellement au budget.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de délibération

ADMINISTRATION GENERALE

DEL 2021/CM08/132- MISE EN ŒUVRE DE L'AUTORISATION PREALABLE DE MISE EN LOCATION (PERMIS DE LOUER) DES LOGEMENTS AU SEIN DU PARC PRIVE

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **ACCEPTTE** la délégation de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis pour assurer, durant la validité due son PLH, la gestion et le suivi (réception et remise de récépissé) des déclarations de mise en location sur le périmètre défini,
- **CONSTATE** la mise en œuvre de la déclaration de mise en location sur le secteur du centre historique. Ce dispositif s'appliquera, à compter du 1^{er} juillet 2022, aux logements locatifs, hors locations saisonnières et logements sociaux publics et privés (conventionnés).
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la délibération.

DEL 2021/CM08/133- CONVENTION DE RECIPROCITE ENTRE LA VILLE DE VILLENEUVE LOUBET ET LE CCAS

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les termes de la convention cadre proposée, portant sur la réciprocité entre la Ville de Villeneuve Loubet et le CCAS
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention susmentionnée
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant à engager toutes les démarches et à signer tous les actes nécessaires à la bonne mise en œuvre et à la bonne exécution de la délibération.

DEL 2021/CM08/134- RECENSEMENT DE LA POPULATION – CAMPAGNE 2022

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **INSCRIT** la dotation forfaitaire de 3 357,00 euros au chapitre 74 : dotations et participations – article 7484 dotation de recensement,
- **AUTORISE** le recrutement de six agents recenseurs et d'un coordonnateur communal,
- **ACCEPTTE** les modalités de rémunération des agents recenseurs.

FINANCES

DEL 2021/CM08/135- DECISION MODIFICATIVE N°3 EXERCICE 2021 BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **ADOpte** la Décision Modificative N°3 du Budget Principal de la Commune.

DEL 2021/CM08/136- BP 2022 : AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissements avant le vote du BP 2022 sur la base des enveloppes financières suivantes :
 - Budget Général Commune, chapitres 10, 20, 21, 23 et 45 : 1 503 484.19 € répartis comme suit :
 - Chapitre 10 : 27 276.25 €
 - Chapitre 20 : 204 071.25 €
 - Chapitre 21 : 885 450.51 €
 - Chapitre 23 : 381 686.18 €
 - Chapitre 45 : 5 000.00 €

DEL 2021/CM08/137- BP 2022 : BP 2022 : AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SUR LE BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** l'engagement de dépenses d'investissements avant le vote du BP 2022 sur la base des enveloppes financières suivantes :
 - Budget annexe Pompes Funèbres, chapitre 16: 12 500 € répartis comme suit :
 - Chapitre 16 : 12 500.00 €

DEL 2021/CM08/138- CONVENTION DE FINANCEMENT PLAN DE RELANCE – APPEL A PROJET POUR UN SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES DE LA COMMUNE (AAP SNEE)

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les termes de la convention et de financement annexés à la délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite Convention et tout document afférent

DEL 2021/CM08/139- AVANCE SUR SUBVENTION MUNICIPALE 2022 - OFFICE DU TOURISME

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **VOTE** cette avance de subvention pour l'Office du Tourisme.

DEL 2021/CM08/140- AVANCE SUR SUBVENTION MUNICIPALE 2022 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Rapporteur : Madame Catherine PIEGGI

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **VOTE** cette avance de subvention pour le Centre Communal d'Action Sociale.

DEL 2021/CM08/141- AVANCE SUR SUBVENTION MUNICIPALE 2022 - AMICALE DU PERSONNEL MUNICIPAL ET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Rapporteur : Madame Thérèse DARTOIS

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **VOTE** cette avance de subvention pour l'Amicale du Personnel et du CCAS.

DEL 2021/CM08/142- CONCESSION DU PORT DE PLAISANCE DE VILLENEUVE LOUBET – MARINA BAIE DES ANGES – TARIFICATION 2022

Rapporteur : Madame Philippe DELEAN

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les tarifs 2022 du Port de plaisance de Marina Baie des Anges.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à engager toutes les démarches nécessaires et de lui donner tous pouvoirs pour signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la délibération.

DEL 2021/CM08/143- CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT CAF – FONDS D'AIDE POUR LES INTEMPERIES DE NOVEMBRE 2019

Rapporteur : Madame Valérie PREMOLI

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les termes de la Convention d'objectifs et de financement annexée à la délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document afférent.

DEL 2021/CM08/144- CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT CAF – FONDS DE MODERNISATION DE L'ETABLISSEMENT (FME) – CRECHE DES FERRAYONNES

Rapporteur : Madame Valérie PREMOLI

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les termes de la Convention d'objectifs et de financement annexée à la délibération
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite Convention et tout document relatif à cette convention.

DEL 2021/CM08/145- CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT CAF – FONDS DE MODERNISATION DE L'ETABLISSEMENT (FME) – CRECHE DES RIVES

Rapporteur : Madame Valérie PREMOLI

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les termes de la Convention d'objectifs et de financement annexée à la délibération
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite Convention et tout document relatif à cette convention.

RESSOURCES HUMAINES

DEL 2021/CM08/146- MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Madame Thérèse DARTOIS

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **VOTE** la mise à jour du tableau des effectifs de la commune

INSTRUCTION PUBLIQUE ET FAMILLE

DEL 2021/CM08/147- CONVENTION DE REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT ENTRE LA COMMUNE DE GRASSE ET LA COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET – ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la convention proposée par la commune de Grasse.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

DEL 2021/CM08/148- CONVENTION ACTIV'TA TERRE ENTRE LA COMMUNE DE VILLENEUVE LOUBET ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOLIS

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention pour la mise en place du Projet Acti'v Ta Terre dans le cadre des activités périscolaires et du Centre de Loisirs Sans Hébergement pour l'année scolaire 2021 /2022.

DEL 2021/CM08/149- DESIGNATION DES MEMBRES REPRESENTANT LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE ROMEE DE VILLENEUVE

Rapporteur : Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **DESIGNE** Monsieur Jean-Paul BULGARIDHES représentant titulaire et Madame Elodie SAÏAG HIRSCHI représentant suppléant de la Commune au Conseil d'Administration du Collège Romée de Villeneuve.

AFFAIRES JURIDIQUES

DEL 2021/CM08/150- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES A L'INTERDICTION DU TRAVAIL LE DIMANCHE ACCORDEES PAR MONSIEUR LE MAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2022

Rapporteur : Madame Marie BENASSAYAG

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **EMET** un avis favorable sur le calendrier 2022, présenté ci-après, relatif aux ouvertures dominicales autorisées pour les établissements de commerce de détail non alimentaires.
- 1/ Le dimanche 16 janvier 2022
- 2/ Le dimanche 23 janvier 2022
- 3/ Le dimanche 30 janvier 2022
- 4/ Le dimanche 10 juillet 2022
- 5/ Le dimanche 17 juillet 2022
- 6/ Le dimanche 28 aout 2022
- 7/ Le dimanche 04 septembre 2022
- 8/ Le dimanche 20 novembre 2022
- 9/ Le dimanche 27 novembre 2022
- 10/ Le dimanche 04 décembre 2022
- 11/ Le dimanche 11 décembre 2022
- 12/ Le dimanche 18 décembre 2022

DEL 2021/CM08/151- PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE POUR UNE CONCESSION DE SERVICES RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION, L'INSTALLATION, LA POSE, L'ENTRETIEN/MAINTENANCE ET L'EXPLOITATION DE MOBILIERS URBAINS D'INFORMATION A CARACTERE GENERAL OU LOCAL, SUPPORTANT DE LA PUBLICITE A TITRE ACCESSOIRE - ATTRIBUTION

Rapporteur : Monsieur Marcel PIACENTINO

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la proposition, présentée par Monsieur le Maire, de classement après négociations et désignant la Société JC DECAUX comme ayant présenté la meilleure offre au regard de l'avantage économique global pour la Commune dans le cadre de la procédure de mise en concurrence visant à l'attribution d'un contrat de concession pour la mise à disposition, l'installation, la pose, l'entretien/maintenance et l'exploitation de mobiliers urbains d'information à caractère général ou local, supportant de la publicité à titre accessoire.
- **APPROUVE** la qualification de l'offre de la société PISONI comme irrégulière au sens des articles L. 3124-2 et L. 3124-3 du Code de la Commande Publique.
- **APPROUVE** les termes du contrat de concession de service et ses annexes pour la mise à disposition, l'installation, la pose, l'entretien/maintenance et l'exploitation de mobiliers urbains d'information à caractère général ou local, supportant de la publicité à titre accessoire avec la Société JC DECAUX.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à signer le contrat de concession (et ses annexes) susvisé avec le titulaire désigné.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire (ou son représentant) à engager toutes les démarches nécessaires pour la bonne mise en œuvre du contrat de concession en question et de lui donner tous pouvoirs pour signer l'ensemble des documents nécessaires à son entrée en vigueur et à la bonne exécution de la délibération.

ENVIRONNEMENT

DEL 2021/CM08/152- RENOUELEMENT DE LA PROCEDURE DE CERTIFICATION DES EAUX DE BAIGNADE

Rapporteur : Monsieur Philippe DELEAN

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **EMET** un avis favorable à l'engagement de la Commune dans le processus de certification pour la Qualité des Eaux de baignade, et l'obtention de ce label pour les 7 sites de baignade recensés.

LIEN NATION ARMEE

**DEL 2021/CM08/153- FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS DES MISSIONS EXTERIEURES
OPEX – OPERATION UN COLIS DE NOEL POUR UN SOLDAT FRANCAIS**

Rapporteur : Monsieur Christian VIALLE

LE CONSEIL MUNICIPAL à L'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder au versement de la somme de 250,00 € correspondant à l'achat de 10 colis de 25 €.
- **INSCRIT** les crédits nécessaires au chapitre et article prévus à cet effet.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 20h45.

FAIT A VILLENEUVE LOUBET, le 16 décembre 2021.



Le Maire,

Lionnel LUCA

Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Sophia Antipolis.